



Monsieur Olivier VERAN
Ministre des solidarités et de la santé,
Ministère des solidarités et de la santé
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS

Paris, le 13 Mai 2020

Monsieur le Ministre,

Avec le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19, l'ensemble des organismes de Sécurité Sociale a été mis à rude épreuve afin de maintenir ses fonctions d'amortisseur social si essentielles en une telle période. La CFTC a œuvré sans relâche pour instaurer et maintenir un dialogue social régulier et primordial, tant sur le plan local que national, en ces temps particulièrement difficiles et contraints. Grâce aux expériences de terrain, nous avons pu échanger concrètement avec nos Directeurs Nationaux et l'Ucanss et leur faire part de nos positions et revendications sur tous les sujets primordiaux. Certes, les conditions ne se sont pas révélées idéales, mais la CFTC a tenu à rester acteur (et non spectateur) aux côtés et pour les personnels, afin de leur garantir protection, santé et sécurité car telle est notre préoccupation de partenaire responsable.

Sur tout le territoire national, les salariés du Régime Général de la Sécurité Sociale sont mobilisés et absorbent quotidiennement la charge et le surcroît de travail. Au-delà des missions traditionnelles, votre Ministère a d'ailleurs récemment assigné de nouvelles fonctions aux organismes de la Sécurité Sociale, preuve que vous en reconnaissez donc les forces et les valeurs. Tous les salariés de notre Institution se sont pleinement impliqués afin d'éviter toute rupture sociale au sein de notre société.

Les personnels de la Sécurité Sociale ont démontré et démontrent au quotidien leur attachement à la mission de service public qui est la leur. Malgré des conditions de travail pour le moins difficiles, ils n'ont pas rechigné à la tâche, conscients que le temps était à la solidarité.

Solidarité, un mot fondateur de notre Institution, un mot en action comme vous avez pu le constater.

Pour autant, le stress, la tension et la fatigue inhérents à la période, à la surcharge de travail et aux conditions de travail loin d'être optimales du fait d'équipements tout simplement pas à la hauteur des exigences nationales, sont des réalités qu'une première étape de déconfinement ne suffit pas à faire disparaître. D'autant qu'une nouvelle phase s'annonce pour la Sécurité Sociale et ses agents qui, comme vous le savez, sont amenés à jouer un rôle central dans l'effort impulsé pour contenir un éventuel rebond épidémique...tout en poursuivant leurs missions premières.

La CFTC PSE a salué votre message à l'attention des personnels de la Sécurité Sociale. Mais elle ne peut cependant s'en satisfaire. En effet, les salariés sont présent jour après jour. Impliqués, réactifs, volontaires, solidaires et faisant preuve d'une déontologie professionnelle sans faille, ils méritent la reconnaissance – votre reconnaissance - de leur travail au service des Français.

La CFTC a d'ores et déjà questionné les Directeurs des Caisses Nationales de l'Institution et de l'Ucanss sur leur volonté d'obtenir une gratification exceptionnelle sous forme de prime et pérenne par la revalorisation du point de rémunération : ils n'ont affiché aucune position de principe.

Nous leur avons fait part de notre étonnement, et nous en appelons donc à notre Ministre de tutelle pour l'obtention d'une reconnaissance à la hauteur de l'investissement et de l'implication des salariés du Régime Général de Sécurité Sociale.

Par ailleurs, nous attendons également que nos collègues soignants des Ugecam soient traités de la même manière que toutes les structures de soins de notre pays. Nous insistons pour que ces salariés bénéficient d'une gratification similaire à celle des personnels soignants des hôpitaux, des structures médicales et plus récemment des Ehpad.

Monsieur le Ministre, les salariés du Régime Général de Sécurité Sociale ont démontré, une fois encore, leur sens du bien commun et ont pris leurs responsabilités. Aujourd'hui, ils attendent que leur Ministre en fasse de même et agisse en conséquence.

Convaincue que vous êtes conscient de l'effort déjà enduré mais aussi de celui à venir pour notre Institution, la CFTC et les salariés de la Sécurité Sociale souhaitent désormais que la reconnaissance, exprimée jusqu'à présent dans une lettre ou lors d'une déclaration, soit transcrite rapidement en mesures concrètes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de toute notre considération.

CHRISTINE LECERF



FREDERIC BELOUZE



Secrétaire générale Fédération CFTC PSE

Vice-Président de la Fédération CFTC PSE

Copies aux Directeurs des Caisses Nationales

Copie au Directeur de l'Ucanss

Copie au Président du Comex